

Pour simplifier vos prochains règlements, le prélèvement peut être une solution, sans frais !

Si vous êtes intéressés, bien vouloir remplir les 2 parties de cet imprimé et les adresser, sans les séparer, **accompagné d'un relevé d'identité bancaire** à la Mairie, Service des Affaires Périscolaires et Sociales, 10 rue de Verdun, 53100 MAYENNE.

DEMANDE DE PRELEVEMENT SUR COMPTE BANCAIRE

NOM et PRENOM

Adresse

Je soussigné, demande au : REGISSEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES ET SOCIAUX – 10 rue de Verdun – 53100 MAYENNE de bien vouloir faire prélever sur mon compte bancaire ou postal :

Banque & adresse

Le montant des redevances : Restaurant municipal, Accueil du soir, Centres de Loisirs et Crèches que vous m'aurez préalablement notifiées par facture.

Les présentes instructions sont valables jusqu'à révocation expresse de ma part.

A _____, le _____ Signature,

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR COMPTE BANCAIRE

N° National Emetteur
NNE : 399.205

A Monsieur le Directeur de _____

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir noter qu'à partir de la réception de la présente lettre, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile le Régisseur des services périscolaires et sociaux débitera sans autre avis et à la condition qu'il présente la provision nécessaire,

Le Compte de M :

Ouvert à votre agence sous le n° :

Du montant de tous avis de débit établis à mon nom présentés par le REGISSEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES ET SOCIAUX et relatifs aux redevances qui me seront réclamées directement par celle-ci.

Il est entendu que votre responsabilité ne saurait être mise en cause à l'occasion de ces opérations et que vous n'aurez pas à m'aviser de leur exécution ou, éventuellement de leur non exécution.

Les présentes instructions sont valables jusqu'à révocation expresse de ma part.

A _____, le _____ Signature,